

<p style="text-align: center;"><b>CHARTRE DU JUMELAGE</b> <b>ENTRE LE DIOCESE DE LYON ET LE DIOCESE DE KOUPELA</b></p>
--

« *Oui, il est bon, il est doux pour des frères de vivre ensemble et d'être unis* » (Psaume 132,1)  
« *C'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres  
que l'on vous reconnaîtra pour mes disciples.* » (Jean 13,35)

### *Préambule*

Le 8 juillet 1956 le cardinal Pierre-Marie GERLIER, *archevêque de Lyon*, consacrait Mgr Dieudonné YOUGBARE, *premier évêque originaire de l'AOF et premier titulaire du siège de Koupéla*. Comme cela fut alors fortement souligné, le nouveau diocèse se trouvait ainsi dans une filiation apostolique remontant à saint Jean, puisque l'Église de Lyon, par ses premiers évêques Pothin et Irénée, plonge ses racines dans l'antique Église de Smyrne-Ephèse.

Depuis cinquante ans, ces deux diocèses, bien différents par leur géographie, leur histoire et leur culture, entretiennent des liens privilégiés. A travers des périodes de plus ou moins grande vitalité, le jumelage entre Lyon et Koupéla ne s'est jamais interrompu, de par la volonté commune des évêques qui se sont succédé. Aujourd'hui, pour donner plus de vie, d'ampleur et de solidité à ce jumelage, les deux Églises, sous la conduite du cardinal Philippe BARBARIN, *archevêque de Lyon*, et de Mgr Séraphin-François ROUAMBA, *archevêque de Koupéla*, ont convenu d'établir une charte qui détermine les grandes orientations et les modalités de leurs relations.

## **1 L'esprit et l'orientation du jumelage**

---

Dès le début, Mgr YOUGBARE définissait ainsi l'esprit dans lequel s'établissaient ces relations : « *Cheminer d'un pas égal, sans complexe, sur le même chemin qui mène à la vraie vie en nous soutenant mutuellement d'un cœur fraternel, en partageant à égalité la même foi.* » En cela, il annonçait ce qui sera exprimé plus tard par Jean-Paul II : « *En un monde qui devient toujours plus petit par suite de l'abolition des distances, les communautés ecclésiales doivent s'unir entre elles, échanger leurs énergies et leurs moyens, s'engager ensemble dans l'unique et commune mission d'annoncer et de vivre l'Évangile. Les jeunes Églises ont besoin de la force des Églises anciennes, et en même temps celles-ci ont besoin du témoignage et de l'impulsion des jeunes Églises, de sorte que chacune de ces Églises puise dans la richesse des autres.* » (Chritifideles laici 35)

Les relations de jumelage ont à se développer à trois niveaux, ceux de la **rencontre**, de la **fraternité** et de l'**annonce de l'Évangile**.

**La rencontre :** Nous avons d'abord à nous rencontrer et à nous découvrir sur le plan humain. De cette rencontre naît le désir de créer des liens durables et de grandir ensemble. Par des échanges et des visites réciproques nous apprendrons à nous connaître dans nos cultures différentes et à nous reconnaître comme des frères et des sœurs.

**La fraternité :** Nos rencontres sont celles de deux Églises unies dans l'unique famille du Christ. Notre communion s'exprimera et grandira par le partage de la prière, des expériences pastorales et de la réflexion théologique. Au sein de « *l'Église-famille* », nos communautés se soutiendront et s'encourageront, et pourront même se corriger fraternellement. Ainsi allons-nous progressivement nous évangéliser mutuellement.

**L'annonce de l'Évangile :** Ouvertes à la dimension universelle, nos communautés ecclésiales s'engagent ensemble dans l'unique et commune mission d'annoncer et de vivre l'Évangile. En effet, nos deux diocèses se sentent conjointement responsables de la mission reçue du Christ. Nous aurons à cœur de partager nos difficultés et nos joies dans l'annonce de l'Évangile, ainsi que nos énergies et nos moyens.

## **2 L'organisation et la vie du jumelage**

---

Le jumelage est placé sous la responsabilité des évêques de nos deux diocèses.

De part et d'autre, un comité diocésain aura pour rôle de sensibiliser tout le diocèse au jumelage, de l'animer et d'en assurer le suivi. Il aura en particulier le souci de collaborer avec les acteurs pastoraux, dans les paroisses et les différents organismes diocésains, et d'être en lien avec les communautés religieuses.

Le jumelage doit entrer en synergie avec les Œuvres Pontificales Missionnaires. On veillera à agir en partenariat avec les organismes de solidarité, en particulier l'OCADES (pour le diocèse de Koupéla).

La vie du jumelage se manifestera, tout au long de l'année, par :

- Une attention à ce qui se vit de part et d'autre. Ce qui suppose un échange régulier d'informations sur la vie de nos deux diocèses ;
- Une communion dans la prière, particulièrement aux temps forts de chaque diocèse ;
- Une correspondance entre les différentes communautés jumelées : paroisses et écoles ;
- Des visites réciproques ;
- Des échanges de compétences sur le plan pastoral, culturel, économique ;
- Un partage des biens.

Les modalités pratiques, notamment en ce qui concerne l'échange des personnes et des biens, seront précisées, au fur et à mesure, par convention entre les deux diocèses.

On utilisera tous les moyens possibles pour sensibiliser l'ensemble des fidèles aux activités du jumelage et les informer régulièrement.

## Conclusion

« *Ils se montraient assidus à l'enseignement des Apôtres, fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières.* » (Actes 2,42) Ces activités de l'Église, au tout début de son histoire, nous concernent nous aussi, chrétiens de Koupéla et de Lyon, dans nos relations réciproques aussi bien que dans la vie de chacune de nos Églises.

Nous avons la conviction que notre jumelage nous fera devenir davantage frères et sœurs à l'appel de Jésus. A travers la rencontre de nos traditions ecclésiales et la vérité de nos relations humaines et spirituelles, le Seigneur fera grandir notre communion dans son unique Église-famille. De surcroît, il rendra plus fructueuse notre mission d'annoncer l'Évangile au monde. « *Qu'ils soient un pour que le monde croie.* » (Jean 17,21)

Signée le dimanche 22 janvier 2006  
au Sanctuaire de Binnatengâ à Koupéla

+ Séraphin-François d'Assise ROUAMBA  
*Archevêque de Koupéla*

+ Cardinal Philippe BARBARIN  
*Archevêque de Lyon*

